

Luc Dubois

Le 25 novembre 2003

Consommer autrement

Consommer autrement

Mesdames, messieurs.

Les Canadiens sont les champions de la sur-consommations. Nous pourrions inventer les plus beaux plans de gestions des déchets de la planète, un fait demeure : si nous continuons à consommer à ce rythme, nous n'aurons plus de moyen financier et technique pour traiter ces déchets. C'est aussi simple que cela.

Une fois cette évidence dite, qu'est-ce que la société peut faire ? Deux approches possibles : La première est celle de facturer le vrai coût de la gestion des déchets. C'est un processus rapide et efficace. En effet, il est fascinant de voir le changement radical du comportement des consommateurs lorsqu'on le touche « là où ça fait mal » : son portefeuille. Cependant, soyons réaliste, il n'a pas de politiciens qui tenteraient de risquer sa carrière pour une vulgaire question de déchets.

La deuxième approche est d'éduquer les gens, changer leur comportement. Ceci permet, par la suite, au législateur de passer des lois afin d'établir des objectifs plus ambitieux. L'approche peut ressembler à celle qu'utilise le gouvernement pour la lutte contre le tabagisme. Depuis près de 30 ans, les campagnes de sensibilisations ont amené les gens à accepter l'idée que l'on interdise la cigarette dans les avions, tours à bureaux etc.

Comment, cependant, arriver à consommer moins ? Il faut être réaliste, nous vivons dans une société occidentale ou « tu es ce que tu achète ». L'Acte de Consommation est élevé au rang de religion. Il est difficile dans ce contexte de remettre en question notre sacro-sainte liberté d'être endetté à 98 % de notre salaire. Et je ne voudrais pas entrer dans ce débat.

Cependant, il y a des actions que nous pouvons entreprendre, rapidement et à peu de frais. En effet, il y a deux choses que chacun d'entre nous effectuons à chaque jour et qui, j'en suis convaincu, sont des usines à gaspiller des ressources : faire l'épicerie et trier le courrier.

L'épicerie

Les sacs plastique sont une source peut-être infime des déchets que nous jetons dans les immenses dépotoirs, mais ce sac est l'emblème, selon moi, du gaspillage de ressources. Il est également le symbole parfait de la démocratie car il est utilisé par toutes les couches de la société. En ce sens, il est un excellent outil de promotion pour démontrer à la population que nous pouvons agir autrement en changeant nos habitudes de vie sans trop la perturber.

Prenez le temps de regarder le nombre de sacs plastique que nous utilisons au moment de faire l'épicerie. C'est tout simplement ahurissant. Nous avons le classique sac d'épicerie, son frère le sac des fruits et légumes ainsi que le légendaire sac pour mettre les produits surgelés et/ou la viande.

Première constatation : un sac d'épicerie en plastique est minuscule et les articles d'épicerie sont de plus en plus gros : un coke 2 litres, du beurre d'arachide 3 kilos, du détergent à lessive 5 kilos. Donc, bien souvent, on se retrouve avec un ou deux articles dans un sac. J'utilise une quinzaine de sacs par épicerie. Et je n'ai pas d'enfant ! Multipliez ce nombre par quatre millions de personnes effectuant leur épicerie par semaine et vous pouvez mesurer l'impact environnemental du sac plastique.

Deuxième constatation : quelqu'un peut-il m'expliquer pourquoi les caissières mettent la viande et les articles surgelés (crème glacée ou concentré de jus d'orange) dans des petits sacs plastiques avant de les mettre dans le sac d'épicerie en plastique ? On me mentionne souvent que c'est pour que le sang de la pauvre bête ne coule pas dans le sac d'épicerie.

Pourtant, lorsqu'on y regarde de plus près, il est pratiquement impossible que le sang coule. Bien souvent, les steaks sont emballés de deux couches de plastique moulant : le fameux Saran-Wrap. De plus, le steak repose sur une couche « Pampers », une espèce de tissus absorbant qui empêche systématiquement le sang de couler.

Consommer autrement

Donc, en résumer, lorsqu'on achète uniquement un steak on nous remet à la caisse : deux Saran-Wrap, un contenant en « poly quelque chose », un sac plastique et le sac d'épicerie en plastique. Ma question est la suivante : y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Je passe mon temps à l'épicerie à leur signaler que je ne veux pas des petits sacs plastiques.

Toutes sortes de moyens ont été tenté pour diminuer le nombre de sac plastique dans les épiceries. La phrase classique « papier ou plastique » a fait fureur un certain temps mais nous l'entendons presque plus aujourd'hui. Mais que cela soit papier ou plastique, le problème demeure entier : une seule utilisation du sac.

Afin de diminuer l'utilisation des sacs plastiques dans les épiceries, je propose que

- Ces derniers nous donnent des sacs en nylon réutilisable. On pourrait expliquer au client que cela diminue le nombre de sac plastique dans l'environnement, que le sac est réutilisable et se nettoie facilement. Il est important de noter que je ne pense pas que les sacs plastique doivent disparaître. Je les vois plutôt comme un complément au sac en nylon.
- Interdiction complète du sac plastique empêchant le sang de couler hors du contenant. J'opte pour une phase d'éducation où la caissière prouvera au client que le sang ne s'échappe pas de son enveloppe. En tournant à l'envers le contenant, le client verra bien qu'il soit impossible que du sang s'y échappe. Je ne souhaite tout simplement pas que le commerçant ajoute une troisième couche de Saran-Wrap sur le steak afin de contrer cette mesure !

En Corse, en Irlande et à Taiwan, les sacs plastique d'épicerie sont maintenant bannis. Pourquoi pas chez-nous ?

Le tri du courrier

Rien ne vaut un détour à notre boîte aux lettres pour nous convaincre que nous sommes dans une ère de surconsommation. Chaque jour que le bon Dieu amène, au retour du boulot, je prends le courrier dans ma boîte aux lettres situé au coin de notre rue. Je me dirige gaiement par la suite vers ma maison en réfléchissant qui va être éliminer de « Loft Story ».

Que vois-je, devant de ma porte ? Une autre épître de l'évangile de l'Acte de la Consommation : le fameux publi-sac. Saint publi-sac, priez pour nous ! Le délire atteint son paroxysme une fois par années au moment de la publication des Actes des apôtres, j'ai nommé les bottins téléphoniques. Je reçois donc les gros bottins de pages jaunes, Télus et Bell pour ne pas les nommer, le bottin téléphonique de Laval ainsi que celui de mon quartier. J'en ai pour une semaine à me faire masser le dos par ma tendre moitié après les avoir ramassés.

Tout d'abord, le publi-sac se retrouve directement dans le bac à recyclage. Il est rare que je le regarde. Je ne suis pas le genre à courir les soldes, au grand désespoir de ma conjointe et de mon compte de banque.

Cependant, je peux très bien me tenir au courant des soldes car les circulaires se retrouvent inévitablement chez les marchands participants ! Que se soit Métro, Loblaws ou Canadian Tire, vous trouvez toujours une copie du circulaire de la semaine au comptoir de courtoisie. Sans compter que la plupart des marchands publient leur circulaire sur leur site Internet.

Imaginez le gaspillage de ressources pour annoncer la tranche de jambon à 1.10 \$.

Le courrier, quant à lui, est divisé en deux piles : publicité de pizzerias de mon quartier et le courrier adressé à mon nom et à celui de ma compagne de vie.

La pub se retrouve dans le bac à recyclage, sans cérémonie.

Consommer autrement

Les bottins téléphoniques ont un traitement particulier : je jète l'ensemble des bottins des années précédentes et je conserve les nouveaux. Petit détail : je les consulte rarement au cours de l'année car j'ai adopté Internet pour trouver les numéros de téléphones. Encore une fois, imaginez le gaspillage de ressources pour produire un bottin que l'on ne regarde pas.

Vous savez, je n'ai aucune objection aux circulaires, ni la publicité par la poste ou me faire offrir des bottins téléphoniques. Cependant, je veux avoir le choix de les recevoir ou non.

En ce sens, je propose

- L'obligation, pour l'éditeur de publi-sac, de tenir une liste nationale des gens ne désirant pas avoir le fameux publi-sac à leur maison. En ce moment, la ville de Montréal a implanté un système d'autocollant interdisant à quiconque de laisser le publi-sac au devant d'une porte portant ce symbole. Je doute de l'efficacité de cette méthode pour deux raisons :
 - Est-ce que le citoyen peut faire une plainte auprès des autorités compétentes lorsque quelqu'un enfreint le règlement ? Et quel est le coût de l'amende ?
 - Cela ne réduit pas à la source le nombre de publi-sac car le distributeur ne sachant pas combien il lui en faut, en produit un maximum. Qu'est-ce que l'on fait avec ceux qui ne sont pas distribuer ?
- L'obligation, pour Poste Canada, de tenir une liste nationale des gens ne désirant pas recevoir de publicité dans leur boîte aux lettres. Seul exception à la règle : il faut que la publicité soit adressée à l'occupant.
- L'obligation, aux compagnies de téléphone, d'envoyer une lettre par la poste demandant au résident s'il désire avoir le bottin téléphonique. La lettre, format carte postale et pré-affranchi, a tout simplement besoin d'être retourné à la compagnie de téléphone si la personne souhaite avoir le bottin.

Conclusion

Il est faux de dire qu'en produisant moins nous nous appauvrissons. Pour moi, produire moins signifie produire plus intelligemment. Je crois aux vertus du recyclage, mais je crois encore plus à la préservation de la ressource.

Les économies d'énergies proposées ici permettent à notre planète de mieux respirer et ne demandent pas un grand effort technologique ou financier de la part des compagnies impliquées.

Cependant, comme toute chose, elles dépendent plus des volontés politiques des gouvernements en places et du bon vouloir des gens qui les ont élus. La partie ne sera pas facile pour vous, car il est plus rentable et plus glamour de parler des problèmes dans les CPE que de parler de déchets dans cette société. Mais il est essentiel que les gens prennent conscience de la situation.

Je garde, cependant, bon espoir. Nous avons fait des progrès remarquables dans ce domaine. En effet : qui aurait pensé, il y a dix ans à peine, que nous verrions des bacs à recyclage sur le bord du chemin ?

Il faut faire confiance à l'homme, avec un 'h' majuscule. Cependant, il faut le secouer de temps en temps pour qu'il se réveille !

Je remercie la commission de m'avoir accordé le privilège d'être écouté.